



1904 - 2004

Les Semaines Sociales de France
et leurs amis européens

Samedi 25 septembre 2004

L'Europe, une société à inventer
Dossier des forums

Lille Grand-Palais - France

Forums

mode d'emploi



Au cœur de la société européenne à inventer, de grands chantiers attendent un regard de foi : *la famille, la paix, la liberté de conscience, la participation à la vie publique, le développement durable, la pauvreté et l'ouverture de l'Europe au monde.*

Ces thèmes sont ceux des six **forums** qui occupent l'essentiel de la journée du samedi 26 septembre. Ils comprennent des exposés, des témoignages, la présentation d'expériences interculturelles, des pauses et des débats organisés pour permettre l'expression active des participants.

Sur chacun de ces sujets, nos différences nationales sont grandes. Elles sont le fruit de nos histoires et de nos cultures nationales. Nous voulons en faire, non pas un obstacle pour cheminer ensemble à vingt cinq, mais une chance. Car c'est la diversité de nos points de vue et de nos attentes qui fait la richesse de l'Europe.

Notre première tâche est de prendre conscience de ces différences en nous écoutant les uns les autres. Non pour tenter de nous convaincre mutuellement, mais pour construire ensemble un futur commun. Ce dernier ne se situe pas dans un avenir lointain : déjà des expériences sont menées au cœur de la société européenne ; des femmes et des hommes construisent des ponts entre nous et tissent des réseaux. Nous entendrons quelques-unes de ces expériences.

Aussi, chaque forum sera-t-il porteur de la question suivante :

***A l'issue de ces trois journées,
quelle parole, quel témoignage pouvons-nous donner
pour que l'unité de l'Europe soit porteuse d'espérance ?***

Les réponses et propositions seront présentées au début de la séance de clôture du dimanche matin.

L'enseignement social chrétien peut nous aider à découvrir une convergence de valeurs entre nous. Ce dossier en présente des extraits majeurs sélectionnés par nos amis jésuites du CERAS. Ils éclairent notre démarche et nous stimulent pour continuer à inventer une pensée sociale chrétienne pour notre temps.

Chaque forum a été préparé par un tandem formé d'un membre de l'équipe des Semaines Sociales de France et d'un responsable issu de l'un des Mouvements partenaires qui ont préparé cette rencontre de Lille avec nous.

Chaque forum est animé bénévolement par un journaliste professionnel ami des Semaines Sociales.

Compte tenu du grand nombre de participants, nous ne pouvons pas proposer d'expression directe au micro. Mais, selon la méthode éprouvée utilisée chaque année aux sessions des Semaines Sociales de France, il est possible de participer au débat et d'interpeller les intervenants par le biais des feuilles prévues à cet effet. Celles-ci sont traitées immédiatement à la « Table des questions » par une équipe compétente qui est à même de lire le français, l'anglais et l'allemand.

S o m m a i r e

La dignité de la personne humaine p. 3

Forum 1 : Familles et société p. 5

Forum 2 : Au service de la paix p. 9

Forum 3 : Liberté et religions p. 13

Forum 4 : Démocratie et participation p. 17

Forum 5 : Economie et social : vers le développement durable p. 21

Forum 6 : Pauvreté, ouverture et partage p. 25

L'activité humaine, chemin du Royaume et de la Parousie p. 29

Glossaire p. 30

Robert Rochefort

*vice-président des Semaines Sociales de France
responsable des forums*

Pour initier la réflexion...

Deux textes de référence

Les deux textes ci-dessous, comme ceux qui figurent en deuxième partie de chaque forum, ainsi qu'à la fin du dossier, ont été sélectionnés par le Centre de Recherche et d'Action Sociales (CERAS). Celui-ci contribue, comme lieu d'Eglise, aux recherches et aux débats sur l'évolution de la société contemporaine. Il rejoint la réflexion de personnes et de groupes engagés au service de l'homme dans la vie sociale. Animé par une équipe de jésuites, il aborde les questions sociales d'aujourd'hui dans la fidélité à une tradition qui prend en compte les rapports entre culture, justice et foi chrétienne.

Renseignements : CERAS, 14 rue d'Assas, 75006 Paris - Tél. : (33) 1 44 39 48 30 - Fax : (33) 1 40 49 01 92
e-mail : ceras-secretariat@jesuites.com.

L'homme à l'image de Dieu

Croyants et incroyants sont généralement d'accord sur ce point : tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet.

Mais qu'est-ce que l'homme ? Sur lui-même, il a proposé et propose encore des opinions multiples, diverses et mêmes opposées, suivant lesquelles, souvent, ou bien il s'exalte lui-même comme une norme absolue, ou bien il se rabaisse jusqu'au désespoir : d'où ses doutes et ses angoisses. Ces difficultés, l'Eglise les ressent à fond, instruite par la Révélation divine, elle peut y apporter une réponse, où se trouve dessinée la condition véritable de l'homme, où sont mises au clair ses faiblesses, mais où peuvent en même temps être justement reconnues sa dignité et sa vocation.

La Bible, en effet, enseigne que l'homme a été créé « à l'image de Dieu », capable de connaître et d'aimer son Créateur, qu'il a été constitué seigneur de toutes les créatures terrestres⁽¹⁾ pour les dominer et pour s'en servir, en glorifiant Dieu⁽²⁾. « Qu'est-ce donc l'hom-

me, pour que tu te souviennes de lui ? ou le fils de l'homme pour que tu te soucies de lui ? A peine le fis-tu moindre qu'un dieu, le couronnant de gloire et de splendeur : tu l'établis sur l'œuvre de tes mains, tout fut mis par toi sous ses pieds » (Ps 8,5-7).

Mais Dieu n'a pas créé l'homme solitaire : dès l'origine, « il les créa homme et femme » (Gn 1,27). Cette société de l'homme et de la femme est l'expression première de la communion des personnes. Car l'homme, de par sa nature profonde, est un être social, et, sans relations avec autrui, il ne peut vivre ni épanouir ses qualités.

C'est pourquoi Dieu, lisons-nous encore dans la Bible, « regarda tout ce qu'il avait fait et le jugea très bon » (Gn 1,31).

Concile Vatican II,
Gaudium et Spes, n°12

⁽¹⁾ cf. Gn 1,26 ; Sg 2,23

⁽²⁾ cf. Sl 17,3-10

Respect de la personne humaine

Pour en venir à des conséquences pratiques et qui présentent un caractère d'urgence particulière, le Concile insiste sur le respect de l'homme: que chacun considère son prochain, sans aucune exception, comme « un autre lui-même », tienne compte avant tout de son existence et des moyens qui lui sont nécessaires pour vivre dignement⁽³⁾, et garde d'imiter ce riche qui ne prit nul souci du pauvre Lazare⁽⁴⁾.

De nos jours surtout, nous avons l'impérieux devoir de nous faire le prochain de n'importe quel homme et, s'il se présente à nous, de le servir activement : qu'il s'agisse de ce vieillard abandonné de tous, ou de ce travailleur étranger, méprisé sans raison, ou de cet exilé, ou de cet enfant né d'une union illégitime qui supporte injustement le poids d'une faute qu'il n'a pas commise, ou de cet affamé qui interpelle notre conscience en nous rappelant la parole du Seigneur :

« Qu'est-ce donc l'homme, pour que tu te souviennes de lui ? ou le fils de l'homme pour que tu te soucies de lui ? A peine le fis-tu moindre qu'un dieu, le couronnant de gloire et de splendeur : tu l'établis sur l'œuvre de tes mains, tout fut mis par toi sous ses pieds » (Ps 8,5-7)

Pour initier la réflexion

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25,40).

De plus, tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré ; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques; tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des

jeunes ; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leurs personnalité libre et responsable : toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes.

Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement à l'honneur du Créateur.

Concile Vatican II,
Gaudium et Spes, n°27

⁽³⁾ Cf. Jc 2,15-16

⁽⁴⁾ Cf. Lc 16,19-31

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25,40)

Commentaire du CERAS

La personne humaine et la reconnaissance de sa dignité sont au centre de la pensée sociale mais aussi de toute la pensée morale de l'Eglise. Au Concile Vatican II, Gaudium et Spes, comporte en première partie une véritable « charte » du personnalisme chrétien. Le chapitre premier intitulé « la dignité de la personne humaine » développe longuement cette vision humaniste qui est aussi enracinée dans une vision théologique.

Cette « juste conception de la personne humaine, de sa valeur unique » qui, comme dit Jean-Paul II dans Centesimus Annus (n°11) « sert de trame et, d'une certaine manière de guide à toute la doctrine sociale de l'Eglise », est appuyée sur plusieurs raisons théologiques : l'homme est créé à l'image de Dieu, le Fils de Dieu est devenu vrai homme, l'humanité a été rachetée par la passion, la mort et la résurrection du Christ, qui lui ouvre même le chemin de la « divinisation ».

Pour un chrétien, les « droits de l'homme » sont fondés sur cette « dignité de la personne » et corrélatifs de sa vocation à s'accomplir jusqu'au bout. La dignité de l'homme est au fondement de la vie sociale. De celle-ci découlent les principes de solidarité et de subsidiarité qui sont les deux principes fondamentaux de la doctrine sociale (cf. Congrégation pour la doctrine de la foi, Instruction sur la liberté chrétienne et la libération n°73).

En vertu de la solidarité, l'homme doit contribuer avec ses semblables au bien commun de la société. En vertu de la subsidiarité, ni l'Etat ni aucune société ne doivent se substituer à l'initiative et à la responsabilité des personnes et des communautés intermédiaires au niveau où elles peuvent agir.

Selon ce principe, l'Etat et la société doivent aussi aider les membres du corps social.

Familles et société

Co-secrétaires du forum :

- **Blandine de Dinechin** (France), *conseillère conjugale et familiale, membre du Conseil des Semaines Sociales de France,*
- **Rolf Schumacher** (Allemagne), *chef du service politique du Comité Central des Catholiques allemands (ZdK).*

Animatrice :

- **Elisabeth Marshall-Hannart** (France), *rédactrice en chef de la revue "Prier" (groupe La Vie – Le Monde)*

Portes-paroles des participants (table des questions) :

- **Agnès Rochefort-Turquin** (France), *journaliste et sociologue (groupe Bayard)*
- **Gilbert Magnus** (France), *professeur d'allemand, maître de conférences à l'université Lille III*

Déroulement

9h Ouverture du forum

1 - Les familles au pluriel : composition et modes de vie

Karim Gacem (France), *sociologue, chargé de recherches au Centre d'étude et de recherche sur les liens sociaux (CERLIS),*
Gudrun Cyprian (Allemagne), *professeur de sociologie à l'université de Bamberg.*

2 - Attentes et témoignages des familles

Marie-Françoise Fuchs (France), *présidente de l'Ecole des grands-parents européens (EGPE),*
Monica et Philippe de Dinechin-Bocaz, *présidente et directeur de l'ONG "Comparte" :*
 le témoignage d'un couple franco-chilien vivant en Espagne,

Joëlle Djikpessé (France), *assistante sociale et médiatrice familiale :* le témoignage d'une famille monoparentale,
Catherine et Michel Visart (France) : France-Haïti, une adoption et une expérience interculturelle.

12h30-14h Pause déjeuner

3 - Les politiques familiales en Europe

Johannes Fenz (Autriche), *président de la fédération des organisations catholiques familiales européennes,*
Françoise Dekeuwer-Défossez (France), *doyen de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales*
de l'université de Lille II,

Denis Viénot (France), *président de Caritas Europa.*

4 - Les interactions : durer, aimer, harmoniser

Atanase Périfan (France), *fondateur d' "Immeubles en fête" :* la famille comme lien social,
David, Marjeta et Sara Mrvar (Slovénie) : *marcher au rythme du plus petit*
Regula Grünenfelder (Suisse), *exégète :* du temps pour qui ?

5 - La Bible au cœur : "Tous des nomades !"

un conte dit par **Pascale Vignal** (France), *comédienne*

17h30 Fin du forum



Familles : pour la demeure et l'horizon !

La famille est la cellule de base de la société. De la conception jusqu'à la mort, elle joue un rôle vital dans l'épanouissement de la personne.

Lieu de l'échange et du partage, elle offre à l'enfant l'amour et la loi nécessaires à son développement et à son insertion dans la vie sociale. Le respect de soi et de l'autre est fondateur de la cohérence du couple, de la famille et de la société tout entière. D'après les sondages et les enquêtes, la famille est, pour le plus grand nombre, la valeur sûre par excellence.

Pourtant, les évolutions des trente dernières années ont eu un impact considérable sur les familles. Sous l'effet de différents facteurs, beaucoup de familles se replient sur elles-mêmes, explosent ou sont en souffrance. De plus, la peur est au rendez-vous quand il s'agit de former un couple, de se marier, de mettre au monde et d'élever des enfants, de s'inscrire dans la durée. « De quoi demain sera-t-il fait ? » est une question légitime.

Que dire du décalage entre les représentations de la famille et la réalité ? La demeure semble en péril... La collectivité s'emploie à soutenir les familles en difficulté, à faciliter la croissance des enfants et à permettre aux parents de jouer leur rôle. Mais quelles sont aujourd'hui les priorités des familles ? Les politiques menées dans nos pays sont-elles en adéquation avec ces priorités ? Sinon, qu'envisager ? En quoi l'enseignement de l'Église nous éclaire-t-il pour répondre aux aspirations et besoins des familles en Europe ?

Le développement d'un tissu social solide et solidaire est la préoccupation de tous. Qu'est-ce que les familles comme micro-sociétés donnent envie de vivre à la société tout entière ? Que sont-elles capables d'inventer, et pourquoi ? Comment permettre aux familles coupées de leurs racines de se construire un avenir digne en Europe ? Comment privilégier la personne tout en étant les témoins enthousiastes et vigilants des interactions dans le groupe familial d'abord, et entre le groupe familial et la société ensuite ? Quels remparts ériger pour éviter les risques de dissolution du lien familial et comment accueillir avec bienveillance toute différence en favorisant l'ouverture au monde ? L'horizon est vaste...

Comment agir dans la cellule familiale et le corps social pour que les adultes de demain aient le désir de transmettre le sens de ce juste équilibre - sans lequel aucune société n'est viable- entre le dedans et le dehors, entre sécurité et élan créateur, entre la demeure et l'horizon ?

**Blandine de Dinechin
et Rolf Schumacher**

Les familles dans l'enseignement social chrétien

L'amour, vocation de tout être humain

Dieu est amour (1Jn 4,8) et il vit en lui-même un mystère de communion personnelle d'amour. En créant l'humanité de l'homme et de la femme à son image et en la conservant continuellement dans l'être, Dieu inscrit en elle la vocation, et donc la capacité et la responsabilité correspondantes, à l'amour et à la communion (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 12). L'amour est donc la vocation fondamentale et innée de tout être humain.

Puisque l'homme est un esprit incarné, c'est-à-dire une âme qui s'exprime dans un corps et un corps animé par un esprit immortel, il est appelé à l'amour dans sa totalité unifiée. L'amour embrasse aussi le corps humain et le corps est rendu participant de l'amour spirituel.(...)

(Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, 1981, n°11)

La famille structure fondamentale de la société humaine

Puisque "le Créateur a fait de la communauté conjugale l'origine et le fondement de la société humaine", la famille est devenue la "cellule première et vitale de la société" (cf. Apostolicam Actuositatem, n. 11). La famille a des liens organiques et vitaux avec la société parce qu'elle en constitue le fondement et qu'elle la sustente sans cesse en réalisant son service de la vie: c'est au sein de la famille en effet que naissent les citoyens et dans la famille qu'ils font le premier apprentissage des vertus sociales, qui sont pour la société l'âme de sa vie et de son développement. Ainsi donc, en raison de sa nature et de sa vocation, la famille, loin de se replier sur elle-même, s'ouvre aux autres familles et à la société, elle remplit son rôle social.

(Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, 1981, n° 42)

La première structure fondamentale pour une "écologie humaine" est la famille, au sein de laquelle l'homme reçoit des premières notions déterminantes concernant la vérité et le bien, dans laquelle il apprend ce que signifie aimer et être aimé et, par conséquent, ce que veut dire concrètement être une personne. On pense ici à la famille fondée sur le mariage, où le don de soi réciproque de l'homme et de la femme crée un milieu de vie dans lequel l'enfant peut naître et épanouir ses capacités, devenir conscient de sa dignité et se préparer à affronter son destin unique et irremplaçable.

(Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n°39)

Le rôle social et politique de la famille

Le rôle social de la famille ne peut certainement pas se limiter à l'œuvre de la procréation et de l'éducation, même s'il trouve en elles sa forme d'expression première et irremplaçable.

Les familles, isolément ou en associations, peuvent et doivent donc se consacrer à de nombreuses œuvres de service social, spécialement en faveur des pauvres et en tout cas des personnes et des situations que les institutions de prévoyance et d'assistance publiques ne réussissent pas à atteindre.

(...) Le rôle social de la famille est appelé à s'exprimer aussi sous forme d'intervention politique : ce sont les familles qui en premier lieu doivent faire en sorte que les lois et les institutions de l'Etat non seulement s'abstiennent de blesser les droits et les devoirs de la famille, mais encore les soutiennent et les protègent positivement. Il faut à cet égard que les familles aient une conscience toujours plus vive d'être les "protagonistes" de ce qu'on appelle "la politique familiale" et qu'elles assument la responsabilité de transformer la société.

(Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, n°44)

Avec le concours du



CERAS



La société au service de la famille

La relation étroite entre famille et société exige d'une part l'ouverture et la participation de la famille à la société et à son développement, mais d'autre part elle impose à la société de ne jamais manquer à son devoir fondamental de respecter et de promouvoir la famille. Il est certain que la famille et la société ont des rôles complémentaires dans la défense et la promotion des biens communs à tous les hommes et à tout homme. Mais la société, et plus précisément l'Etat, doivent reconnaître que la famille est une "société jouissant d'un droit propre et primordial" (DH 5) et ils ont donc la grave obligation, en ce qui concerne leurs relations avec la famille, de s'en tenir au principe de subsidiarité.

En vertu de ce principe l'Etat ne peut pas et ne doit pas enlever aux familles les tâches qu'elles peuvent fort bien accomplir seules ou en s'associant librement à d'autres familles ; mais il doit au contraire favoriser et susciter le plus possible les initiatives responsables des familles. Les autorités publiques, convaincues du fait que le bien de la famille est pour la communauté civile une valeur indispensable à laquelle on ne saurait renoncer, doivent s'employer le plus possible à procurer aux familles toute l'aide - économique, sociale, éducative, politique, culturelle - dont elles ont besoin pour remplir de façon vraiment humaine l'ensemble de leurs obligations.

(Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, n°45)

Sauvegarder la vie dès sa conception, la transmettre de façon responsable

Dieu, maître de la vie, a confié aux hommes le noble ministère de la vie, et l'homme doit s'en acquitter d'une manière digne de lui. La vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception : l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables. La sexualité propre à l'homme, comme le pouvoir humain d'engendrer, l'emportent merveilleusement sur ce qui existe aux degrés inférieurs de la vie; il s'ensuit que les actes spécifiques de la vie conjugale, accomplis selon l'authentique dignité humaine, doivent être eux-mêmes entourés d'un grand respect. Lorsqu'il s'agit de mettre en accord l'amour conjugal avec la transmission responsable de la vie, la moralité du comportement ne dépend donc pas de la seule sincérité de l'intention et de la seule appréciation des motifs; mais elle doit être déterminée selon des critères objectifs, tirés de la nature même de la personne et de ses actes, critères qui respectent, dans un contexte d'amour véritable, la signification totale d'une donation réciproque et d'une procréation à la mesure de l'homme; chose impossible si la vertu de chasteté conjugale n'est pas pratiquée d'un cœur loyal.

(Vatican II, *Gaudium et Spes*, n°51)

Valeur et inviolabilité de la vie humaine, avortement et euthanasie

Don de Dieu précieux, la vie humaine est sacrée et inviolable, et c'est pourquoi, en particulier, l'avortement provoqué et l'euthanasie sont absolument inacceptables ; la vie humaine non seulement ne doit pas être supprimée, mais elle doit être protégée avec une attention pleine d'amour ; la vie trouve son sens dans l'amour reçu et donné : c'est à ce niveau que la sexualité et la procréation humaines parviennent à leur authenticité ; dans cet amour, la souffrance et la mort ont aussi un sens et, bien que persiste le mystère qui les entoure, elles peuvent devenir des événements de salut ; le respect de la vie exige que la science et la technique soient toujours ordonnées à l'homme et à son développement intégral ; la société entière doit respecter, défendre et promouvoir la dignité de toute personne humaine, à tous les moments et en tous les états de sa vie.

(Jean-Paul II, *Evangelium Vitae*, 1995, n°81)

Avec le concours du



CERAS





Au service de la paix

Co-secrétaires du forum :

- **Antoine de Salins** (France), *membre du directoire du Fonds de réserve pour les retraites, membre du Conseil des Semaines Sociales de France,*
- **Henryk Wozniakowski** (Pologne), *président du groupe d'édition Znak*

Animateur :

- **Richard Boutry** (France), *rédacteur en chef de KTO (télévision catholique)*

Portes-paroles des participants (table des questions) :

- **Jérôme Vignon** (France), *directeur Emploi et Affaires Sociales à la Commission de l'Union européenne,*
- **Monique Mitrani** (France), *membre du Conseil économique et social, membre du Conseil des Semaines Sociales de France*

Déroulement

9h Ouverture du forum

1 - Un socle de l'Europe actuelle : la réconciliation franco-allemande

Stéphane Hessel (France), *ambassadeur de France,*

Karl Lamers (Allemagne), *ancien porte-parole de la CDU-CSU pour la politique étrangère.*

2 - Les fondements d'une paix durable

Bronislaw Geremek (Pologne), *ancien ministre des affaires étrangères, professeur au collège d'Europe de Natolin,*

Bruno-Marie Duffé (France), *prêtre du diocèse de Lyon, directeur de l'Institut des droits de l'homme.*

3 - Comment garantir la paix ?

Philippe Morillon (France), *général de réserve, parlementaire européen,*

Thomas Hoppe (Allemagne), *professeur de théologie à Hambourg, membre de de Justice et Paix.*

12h30-14h Pause déjeuner

4 - Expériences de réconciliation et de reconstruction pour la paix

Mario Giro (Italie), *communauté de Sant Egidio (Rome),*

Caritas France et Kosovo : *une expérience de réconciliation.*

5 - Quelle responsabilité pour les médias ?

Louis Ter Steeg (Pays-Bas), *du groupe de travail œcuménique européen "Médias, cultures et société",*

Brunot Frappat (France), *journaliste, directeur de "La Croix" (groupe Bayard).*

6 - Pour la paix dans le monde, quelles responsabilités et quels moyens d'action pour l'Europe et pour les Européens ?

John Steven Wall (Royaume-Uni), *ancien conseiller pour les affaires européennes au cabinet du Premier Ministre du Royaume-Uni, conseiller du cardinal Cormac Murphy-O'Connor, archevêque de Westminster et président de la Conférence épiscopale de l'Eglise d'Angleterre et du Pays de Galles,*

Jean Vanier (Canada), *fondateur de la communauté de l'Arche.*

17h30 Fin du forum



La quête incessante de la paix

Quarante années se sont écoulées depuis l'enseignement prophétique de Jean XXIII dans *Pacem in terris* et le cri pathétique Paul VI à la tribune de l'ONU (« *Jamais plus la guerre, jamais plus la guerre !* »). Quels « signes des temps » pouvons-nous tenter de déceler aujourd'hui afin de contribuer à la dynamique de la paix ?

1/ Il y a, tout d'abord, quelques signes d'espoir car l'actualité internationale la plus récente ne doit pas masquer les incontestables progrès, au sein de la « maison commune de l'humanité ». D'une part, la violence et la sauvagerie sont toujours là mais elle ne sont plus susceptibles de mettre en cause la survie même de l'humanité, comme cela fut le cas avec la course aux armements nucléaires. D'autre part, la démocratie, le meilleur rempart de la paix entre les nations, a progressé partout dans le monde. Enfin, appuyés sur une opinion publique internationale qu'ONG et médias structurent, les éléments d'une conscience universelle se cristallisent. Ils témoignent d'une perspective positive même si les reculs existent.

2/ Sur quels principes fonder cet nouvel ordre mondial qui garantisse un paix durable ?

L'histoire de ces vingt dernières années est, en fait, celle de la sortie heureuse d'un ordre international fondé sur l'affrontement idéologique entre des démocraties et l'héritage totalitaire du XX^e siècle sans qu'un ordre nouveau n'apparaisse. Le monde vit dans une sorte d'« entre-deux ».

• **Pas de paix sans vérité.** Les relations entre nations ne bénéficient pas d'un « privilège d'extra-territorialité éthique » qui légitimerait le mensonge par rapport aux violations des droits de l'homme ou la manipulation de l'information pour défendre le seul intérêt national ou propager le mépris de l'autre.

Comment pouvons-nous peser en ce sens ? Comment, aussi, pouvons-nous intervenir pour que les engagements pris lors des sommets internationaux soient tenus ? Du respect de la parole donnée en particulier vis-à-vis des plus pauvres, nait, en effet, la confiance dans une paix durable.

• **Pas de paix sans justice.** « *Le fruit de la justice sera la paix : la justice produira le calme et la sérénité pour toujours* » (Is 32, 17). *Comment renforcer le droit international et les institutions qui le nourrissent et en garantissent le respect en particulier par les « puissants » du monde ? Comment adapter les règles de partage du pouvoir et de décision de la communauté internationale (ONU, G7.) pour que la voix des sans-voix soit mieux entendue et que les fruits de la mondialisation économique soient mieux répartis ?*

• **Pas de paix sans dialogue.** La gestion des conflits par l'intervention de forces de paix décidée par la communauté internationale est une bonne chose pour éviter des désastres humanitaires mais cela ne suffit pas. Prévenir des conflits qui, souvent, naissent d'un phénomène de repli identitaire, passe par le maintien d'un dialogue permanent entre les communautés afin de « désarmer les cœurs ». De ce point de vue, consolider les chances de la paix entre les peuples passe aussi par une conversion de chacun d'entre nous à la paix intérieure et au refus de la violence.

Quelles formules de dialogue, y compris inter religieux, pouvons-nous imaginer au sein de nos sociétés et entre nations ? Quels gestes de paix poser pour nous réconcilier et nous délivrer de cette « pathologie de la mémoire » qui entretient suspicions et mépris ?

• **Pas de paix sans liberté.** Celle qui fait partie des droits inviolables de l'homme et qui est garantie par des institutions politiques démocratiques mais aussi celle qui se construit concrètement à travers l'éducation et une protection sociale fondée sur la solidarité.

Comment consolider la liberté les aspirations démocratiques qui naissent sur la scène mondiale sans paraître imposer un « modèle occidental » ? Peut-on envisager des partenariats entre pays ou zones géographiques dans lesquels progrès vers la liberté individuelle et aide au développement économique se consolident mutuellement ?

3/ Le besoin d'un nouvel ordre international fondé sur une « armature éthique » de la paix fait peser sur l'Europe une responsabilité particulière, celle « d'œuvrer pour la paix, la justice et la solidarité dans le monde », comme le prévoit le préambule de la Constitution européenne. L'unification progressive de notre continent montre qu'il est possible de passer de la violence la plus monstrueuse à une paix durable, de construire des instruments et une culture du dialogue permanent qui respecte la parole donnée et les plus petits des membres de la communauté des nations pour trouver ensemble les voies du Bien commun. *Comment consolider ces réussites européennes à l'heure de l'élargissement de l'Union car elles restent fragiles comme l'ont montré le conflit yougoslave il y a dix ans, la fragilité des progrès en Irlande du nord ou les problèmes basques ? Comment en proposer ensemble des éléments positifs au Monde pour peser plus efficacement qu'aujourd'hui pour la paix des peuples et des nations ?*

Construire la paix sur le respect de l'autre et non sur la loi du plus fort

Une sélection de textes de la pensée sociale chrétienne

De la guerre à la paix

“La guerre est une aventure sans retour ! En faisant (au contraire) appel à la raison, à la patience et au dialogue, et dans le respect des droits inaliénables des peuples et des gens, il est possible de découvrir et de parcourir les voies de l'entente et de la paix” (Jean-Paul II, Noël 1990). Jean XXIII en 1963 : “En cette époque, la nôtre, qui se glorifie de la force atomique, il est déraisonnable de penser que la guerre est encore un moyen adapté pour obtenir justice de la violation des droits”. (*Pacem in Terris*, N° 127).

Le Concile poursuivait : “Le progrès de l'armement scientifique accroît démesurément l'horreur et la perversion de la guerre... très au-delà des limites d'une légitime défense... Le risque particulier de la guerre moderne consiste en ce qu'elle fournit pour ainsi dire l'occasion à ceux qui possèdent des armes scientifiques plus récentes de commettre de tels crimes ; et, par un enchaînement en quelque sorte inexorable, elle peut pousser la volonté humaine aux plus atroces décisions... Mettons [donc] à profit le délai dont nous jouissons et qui nous est concédé d'en haut pour que, plus conscients de nos responsabilités personnelles, nous trouvions les méthodes qui nous permettent de régler nos différends d'une manière plus digne de l'homme... Nous devons tendre à préparer de toutes nos forces ce moment où, de l'assentiment général des nations, toute guerre pourra être absolument interdite” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, N° 81-82).

La paix elle-même

“La paix n'est pas pure absence de guerre, et elle ne se borne pas à assurer l'équilibre de forces adverses ; elle ne provient pas non plus d'une domination despotique, mais c'est en toute vérité qu'on la définit ‘œuvre de justice’ (Es 32, 17)... Elle est le fruit d'un ordre inscrit dans la société humaine par son divin Fondateur, et qui doit être réalisé par des hommes qui ne cessent d'aspirer à une justice plus parfaite” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, N° 78).

Jean-Paul II, en 2002 : “Les souffrances indicibles des peuples et des individus, et parmi eux beaucoup de mes amis et de personnes que je connaissais, causées par les totalitarismes nazi et communiste, ont toujours suscité en moi des interrogations et ont stimulé ma prière... La conviction à laquelle je suis parvenu en réfléchissant et en me référant à la Révélation biblique est qu'on ne rétablit pleinement l'ordre brisé qu'en harmonisant entre eux la *justice et le pardon*... Mais comment, dans les circonstances actuelles, parler de justice et, en même temps, de pardon comme sources et conditions de la paix ? Ma réponse est : on peut et *on doit* en parler, malgré les difficultés que comporte ce sujet... Le pardon ne s'oppose d'aucune manière à la justice, car il ne consiste pas à surseoir aux exigences légitimes de réparation de l'ordre lésé. Le pardon vise plutôt cette plénitude de justice qui mène à la tranquillité de l'ordre, celle-ci étant bien plus qu'une cessation fragile et temporaire des hostilités : c'est la guérison en profondeur des blessures qui ensanglantent les esprits. Pour cette guérison, la justice et le pardon sont tous les deux essentiels ”. (*Message pour la journée mondiale de la Paix*, 1^{er} janvier 2002).

Avec le concours du

CERAS



La paix construite sur le respect des personnes, le bien de chacune

“La paix dont nous parlons ne peut s’obtenir sur terre sans la sauvegarde du bien des personnes ni sans la libre et confiance communication entre les hommes des richesses de leur esprit et de leurs facultés créatrices. La ferme volonté de respecter les autres hommes et les autres peuples ainsi que leur dignité, la pratique assidue de la fraternité sont absolument indispensables à la construction de la paix. [Même,] la paix est le fruit de l’amour qui va bien au-delà de ce que la justice peut apporter... C’est pourquoi, accomplissant la vérité dans la charité, tous les chrétiens sont appelés avec insistance à se joindre aux hommes véritablement pacifiques pour implorer et instaurer la paix”
(Vatican II, *Gaudium et Spes*, N° 78).

Besoin d’autorité politique internationale, coopération à son établissement

Le bien commun universel soulève désormais des problèmes extrêmement graves, difficiles, et qui exigent une solution rapide, surtout quand il s’agit de défense, de sécurité et de paix mondiales. D’autre part, au regard du droit, les pouvoirs publics des diverses communautés politiques se trouvent sur un pied d’égalité les uns à l’égard des autres ; ils ont beau multiplier les congrès et les recherches en vue d’établir de meilleurs instruments juridiques, ils ne parviennent plus à affronter et résoudre efficacement ces problèmes. Non pas qu’eux-mêmes manquent de bonne volonté et d’initiative, mais c’est l’autorité dont ils sont investis qui est insuffisante... [Or] un lien essentiel unit le bien commun avec la structure et le fonctionnement des pouvoirs publics. L’ordre moral, qui postule une autorité publique pour servir le bien commun dans la société civile, réclame en même temps pour cette autorité les moyens nécessaires à sa tâche... Aujourd’hui, le bien commun universel pose des problèmes de dimensions mondiales. Il ne peuvent être résolus que par une autorité publique dont le pouvoir, la constitution et les moyens d’action prennent eux aussi des dimensions mondiales, et qui puisse exercer son action sur toute l’étendue de la terre. L’ordre moral lui-même exige la constitution d’une autorité publique de compétence universelle” (*Pacem in Terris*, N° 134-137).

40 ans après, certes, Jean-Paul II dit : “Il faut malheureusement constater les fréquentes hésitations de la communauté internationale concernant le devoir de respecter et d’appliquer les droits humains... En même temps, nous sommes témoins de l’accroissement d’un écart entre une série de nouveaux ‘droits’ promus dans les sociétés technologiquement avancées et des droits humains élémentaires qui ne sont pas encore respectés, surtout dans les situations de sous-développement : je pense, par exemple, au droit à la nourriture, à l’eau potable, au logement, à l’autodétermination et à l’indépendance. La paix exige que cet écart soit réduit de manière urgente et en définitive supprimé”
(*Message pour la journée de la paix*, 1^{er} janvier 2003).

Avec le concours du



CERAS



Liberté et religions

Co-secrétaires du forum :

- **Jean-Pierre Rosa** (France), *éditeur, directeur des éditions Assas, membre du Conseil des Semaines Sociales de France,*
- **Franco Garelli** (Italie), *professeur à la faculté des sciences politiques de l'université de Turin, secrétaire général des Semaines Sociales italiennes.*

Animateur :

- **René Poujol** (France), *directeur de la rédaction du "Pèlerin" (groupe Bayard)*

Portes-paroles des participants (table des questions) :

- **Françoise Le Corre** (France), *rédactrice en chef adjointe de la revue "Etudes", membre du Conseil des Semaines Sociales de France,*
- **Stefan Lunte** (Allemagne), *secrétaire général adjoint de la Commission des évêques de la Communauté européenne (COMECE).*

Déroulement

9h Ouverture du forum

1 - Les religions et les relations relations Églises–Etats en Europe de l'Ouest et de l'Est

Jean-Paul Willaime (France), *directeur du groupe de sociologie des religions et de la laïcité (CNRS – EPHE),*
Stanislas Oppiela s.j. (Pologne), *responsable à l'OCIPE (Strasbourg)*

2 - Le pluralisme au sein du christianisme : expérience spirituelle et théologie

Enzo Bianchi (Italie), *supérieur de la Communauté de Bose,*
Hildo Bos (Pays-Bas), *théologien orthodoxe,*

3 - L'expérience œcuménique et inter religieuse de l'aumônerie des hôpitaux de Lille (Témoignage)

12h30-14h Pause déjeuner

4 - Le dialogue des religions au cœur de la société

Christian Delorme (France), *prêtre, ancien membre du Haut comité pour l'intégration,*
Rachid Benzine (France), *écrivain, codirecteur de la collection "L'Islam des lumières" aux éditions Albin Michel,*
Agnès von Kirchbach (Allemagne), *pasteure de l'Église réformée à Asnières-sur-Seine*

5 - La fécondité du pluralisme et le défi de l'unité

Jan Sokol (République Tchèque), *doyen de la faculté des sciences sociales de Prague*
Paul Lemarié (France) : *en charge du dialogue inter religieux au mouvement des Focolari*
"Marseille espérance" : *une expérience œcuménique et inter religieuse (témoignage)*

6 - Sur quel modèle de relation à la vérité devons-nous fonder la société européenne ?

Stefan Wilkanowicz (Pologne), *président de la fondation Znak pour la culture chrétienne*
Jean-Yves Calvez s.j. (France)

17h30 Fin du forum



La liberté de conscience au défi du pluralisme religieux

Malgré leur grande diversité et leurs itinéraires contrastés les différents pays d'Europe occidentale s'orientent politiquement vers une laïcité consentie dont le fond historique est globalement commun : la défense de l'État ou de la nation contre l'emprise du religieux. Ce processus, particulier à l'Europe, suppose sur un double mouvement : le découplage de la citoyenneté et de l'appartenance religieuse d'un côté, l'accueil du fait religieux comme structurant la sphère publique de l'autre. Mais cet équilibre est instable et connaît ses périodes de recul et ses heures sombres. Laissé à lui-même, l'État est tenté par le laïcisme, voire l'athéisme. Et le religieux abandonné aux lois du marché et de l'individualisme connaît deux grandes tentations : d'un côté le repli sur des positions identitaires, passéistes, fondamentalistes, communautaristes, voire de restauration politique, de l'autre l'abandon de toute pratique et de toute appartenance.

Une des questions à laquelle l'Europe doit répondre aujourd'hui de façon urgente est celle de sa relation à la liberté de conscience et au pluralisme religieux. Car l'élargissement de l'Europe et sa construction même ouvrent la voie à tous les dangers : accélération d'une sécularisation desséchante parfois soutenue par un laïcisme de combat, confrontations brutales de différences culturelles et religieuses, montée de formes religieuses intolérantes ou totalement exogènes, et, surtout, développement d'un religieux diffus, déraciné, désaffilié. Quelles réponses les chrétiens peuvent-ils donner à ces défis ? Comment ces réponses peuvent-elles inspirer les réponses politiques de l'Europe de demain ?

Les Églises ont été préparées à cette nouvelle donne par le Concile Vatican II qui donne un nouveau statut à la vérité : non pas tant corpus de doctrine que personne du Verbe. Mais concrètement quels ont été et quels sont les foyers de résistance chrétiens face à ces dérives totalitaires comme à ces tentations identitaires ou à cette sécularisation apparemment inexorable ? Les combats chrétiens pour la liberté de conscience n'ont-ils pas toujours englobé l'autre, le différent ? Qu'il s'agisse de l'Allemagne de l'Est ou des pays soviétiques, le combat n'a-t-il pas spontanément connu un aspect œcuménique qu'il convient de souligner ? L'œcuménisme (comme le dialogue inter religieux mais à un autre niveau) qui refuse de se laisser enfermer dans l'alternative mortifère des différences et des complémentarités pour choisir la voie ardue de l'unité ne permet-il pas de repenser l'idée de vérité religieuse : comment une vérité peut-elle être à la fois universelle et particulière ? Respectueuse de chacun et missionnaire ? Cette voie peut-elle inspirer, et comment, la construction politique de l'Europe de demain ?

**Jean-Pierre Rosa
et Franco Garelli**



Liberté

de conscience et pluralisme

Une sélection de textes de la pensée sociale chrétienne

Liberté de conscience et droit à la liberté religieuse

Le Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres. Il déclare, en outre, que le droit à la liberté religieuse a son fondement dans la dignité même de la personne humaine telle que l'ont fait connaître la parole de Dieu et la raison elle-même⁽²⁾. Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil. (Vatican II, Déclaration sur la liberté religieuse, *Dignitatis humanae*, n°2)

(2) cf. Jean XXIII, *Pacem in Terris*, pp. 260-261. Pie XII, nuntius radioph. p.19. Pie XI, encyc. *Mit brennender Sorge*, 14/5/37: AAS 29 (1937), p.160. Léon XIII, encyc. *Libertas Praestantissimum*, 20/6/1888: Act Léon XIII 8,1888, pp. 237- 238.

Le respect de la liberté comme principe d'action

Et l'Eglise n'ignore pas le danger du fanatisme, ou du fondamentalisme, de ceux qui, au nom d'une idéologie qui se prétend scientifique ou religieuse, estiment pouvoir imposer aux autres hommes leur conception de la vérité et du bien. *La vérité chrétienne n'est pas de cette nature. N'étant pas une idéologie, la foi chrétienne ne cherche nullement à enfermer dans le cadre d'un modèle rigide la changeante réalité sociale et politique et elle admet que la vie de l'homme se réalise dans l'histoire de manières diverses et imparfaites. Cependant l'Eglise, en réaffirmant constamment la dignité transcendante de la personne, adopte comme règle d'action le respect de la liberté* (Cf. Vatican II, Déclaration sur la liberté religieuse, *Dignitatis humanae*).

(Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n°46)

Pluralisme et proposition de vérité

Comment l'Eglise peut-elle annoncer la Bonne Nouvelle dans une société pluraliste ? Comment peut-elle concilier respect du pluralisme et conscience de pouvoir toujours trouver dans la Révélation la vérité dernière sur l'homme et sur le monde ? (...).

Si, pour les chrétiens, la vérité est révélée en Jésus Christ, elle ne devient pas pour autant un objet possédé. L'Eglise, tout au long de sa démarche, ne fait pas autre chose que d'essayer de s'accorder au mieux qu'elle peut à la Vérité qu'elle a reçue. Sa parole et son action ne sont jamais que sa manière, toujours marquée d'insuffisance, de dire et de manifester l'accueil qu'elle fait de cette Vérité vers laquelle elle tend, mais qu'elle n'a jamais fini de découvrir et de mettre en œuvre.

Si elles acceptent cette manière modeste de se situer, les communautés chrétiennes pourront aussi reconnaître, dans d'autres communautés, des chemins vers la vérité et qui consonent bien à l'Évangile.

Une société démocratique n'est pas une société bâtie sur des principes qui s'imposeraient à tous, mais une société du débat où les différences sont appelées à composer en vue d'objectifs communs. L'Eglise catholique peut sans doute là réaffirmer sa prétention à paraître sur la place publique et à apporter sa contribution au débat démocratique. Les croyants ne peuvent pas prétendre imposer à tous leur manière de voir ou d'organiser la vie sociale. Mais leur convictions constituent des contributions utiles à la recherche des moyens d'une vie commune fraternelle.

(Commission Episcopale du Monde Scolaire et Universitaire - mai 1989- « Eduquer n'est pas contraindre », *pluralisme et vérité*, n°24-27)

Avec le concours du

CERAS



Légitimité du pluralisme politique des chrétiens. Conviction et humilité.

C'est légitimement que les chrétiens adoptent l'une ou l'autre attitude ou s'engagent dans l'une ou l'autre option [politique]. Cette adhésion ou ce choix sont une nécessité préalable pour se réclamer du pluralisme. (...)

[Celui-ci] requiert que personne ne soit exclu de la bataille pour l'homme et qu'on reconnaisse une part aux opposants dans le projet que l'on forme d'une société meilleure. (...)

La diversité même des pensées et des pratiques politiques ne permet jamais de dire que l'état est pleinement réussi des choses est ici ou là. Au contraire, elle est une invite à un « remembrement de la vérité » par affrontement et dépassement des théories et des expériences divergentes. Ainsi donc l'attitude pluraliste ne peut que marier la conviction la plus engagée et l'humilité la plus profonde, exorcisant par là même la neutralité et l'intolérance, également néfastes à la vie sociale.

(Déclaration de l'assemblée plénière de l'épiscopat : *Pour une pratique chrétienne de la politique*, 1972, n° 19-23)

Le pluralisme, notamment religieux : un encouragement au dialogue

Très lié au principe de laïcité, le pluralisme, notamment dans le domaine religieux, est un état de fait qui demande à être reconnu, avec toutes ses implications. D'autant plus que la dimension religieuse de l'existence humaine, après avoir été longtemps soupçonnée ou refoulée, est aujourd'hui assez généralement réhabilitée, et que de nouvelles traditions religieuses et spirituelles, notamment l'Islam et le bouddhisme, sont désormais présentes dans notre pays et y manifestent leur vitalité. Pour nous, catholiques de France, qui avons été par-fois habitués à occuper dans notre pays une position hégémonique ou exclusive, ce pluralisme de fait est un encouragement au dialogue et à la confrontation, spécialement sur le terrain de l'expérience religieuse et spirituelle. C'est à nous, d'abord, qu'il appartient de comprendre que l'expérience de Dieu ne s'impose jamais de l'extérieur, mais qu'elle s'enracine dans le désir religieux, dans le pressentiment du sacré qui habite chaque être humain. Le dialogue avec des croyants qui se réclament des autres traditions religieuses n'est donc pas facultatif pour nous. Il permet de reconnaître comment la recherche de Dieu et la relation à Dieu façonnent, quoique différemment, une existence humaine. Contrairement à ce que l'on craint parfois, le dialogue entre croyants de religions différentes, quand il porte vraiment sur la recherche et l'expérience de Dieu et sur leurs implications dans l'existence humaine, n'aboutit pas au relativisme. Il appelle plutôt à comprendre davantage comment des libertés et des consciences personnelles sont en quête de l'Absolu. L'annonce de l'Évangile est devenue aujourd'hui inséparable de ce dialogue inter religieux.

(Conférence des évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, 1996, II, 3, « Un contexte de pluralisme »)

Avec le concours du



CERAS



Démocratie et participation

Co-secrétaires du forum :

- **Bernard Porte** (France), ancien président du Groupe Bayard, membre du Conseil des Semaines Sociales de France,
- **Jean Daems** (Belgique), secrétaire général du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), président des Semaines Sociales de Wallonie,

Animateur :

- **Jean-Claude Escaffit** (France), journaliste à "La Vie" (groupe La Vie-Le Monde), directeur des Amis de "La Vie", membre du Comité des Semaines Sociales de France.

Portes-paroles des participants (table des questions) :

- **Luc Ziegler** (France), secrétaire général de l'Université de technologie de Compiègne, membre du Conseil des Semaines Sociales de France,
- **Jean-Marie Schreur** (Belgique), secrétaire fédéral du Mouvement Ouvrier Chrétien (Liège).

Déroulement

9h Ouverture du forum

1 - Démocratie et participation en Europe : diversités et convergences

Jean-Pierre Duport (France), ancien préfet d'Ile-de-France, président du Réseau ferré français,
Elmar Brok (Allemagne), député au Parlement européen, président de la Commission des affaires étrangères
 du Parti populaire européen (PPE), membre de l'ex-Convention européenne,

2 - Initiatives citoyennes et démocratie : à l'école, dans l'entreprise et dans la vie locale

Anneliese Kirchberg (Allemagne), directrice d'école
Eduardo Patriarca (Italie), porte-parole du Forum permanent du troisième secteur,
Jacqueline Mengin (France), présidente de la Fonda, association pour la promotion de la vie associative,
Leo Pauwels (Belgique) : président d'Eza, fondation pour la formation des travailleurs.

12h30-14h Pause déjeuner

3 - Vers une citoyenneté européenne ?

Neven Simac (Croatie), vice-président du Centre de documentation et de recherches européennes de Zagreb,
Jean-Dominique Giuliani (France), président de la fondation Robert Schuman
 Expériences, initiatives et témoignages de participation citoyenne

4 - Quelles valeurs fondatrices pour la démocratie européenne ?

José Raga (Espagne), professeur à l'université de Madrid, président des Semaines Sociales d'Espagne,
Jean-Claude Brau (Belgique) : théologien, conseiller auprès des syndicats chrétiens

17h30 Fin du forum

Les chemins de la participation

De nombreux pays européens traversent une crise de la participation à la vie publique. Dans cette crise, les démocraties occidentales sont traversées par deux courants apparemment contradictoires, l'un se traduit par une demande de proximité et de participation, l'autre par une requête de prise en charge par l'Etat de tous les problèmes.

Requête de proximité, d'abord : c'est la demande instantane de diminuer l'écart d'avec la politique et les politiques. C'est faire en sorte que les réalités quotidiennes soient prises en charge, réglées de façon simple, rapide, et surtout de façon adaptée. Dans cette attente apparaît le sentiment que l'Etat est loin, inadapté : « Les gouvernements sont trop grands pour les petits problèmes, et trop petits pour les grands problèmes » dit Jacques Julliard. Mais à l'inverse, les citoyens demandent et attendent tout de l'Etat. Face aux difficultés et aux aléas de la vie, c'est lui qui est appelé à la rescousse, ou mis en cause pour son « incurie ». La demande est forte d'une société sans risque, où tout soit « assuré ». *Mais alors, n'est-ce pas une société de délégation, où les affaires du citoyen, où la chose commune, la « res publica », échappe ?* Contradictoires, ces deux exigences délimitent un espace nouveau pour la participation à la vie collective. Espace déjà habité, sous des formes différentes selon les pays, leur histoire, leurs pratiques juridiques car s'y sont développés depuis quarante ans des modes d'intervention, de ré-appropriation de l'environnement qui ont laissé entrevoir une nouvelle ère pour la société civile. Mais pour autant l'essor associatif n'a pas donné lieu à un profond renouvellement de la vie collective.

Trop souvent les associations de citoyens, les groupes organisés, ont pris en charge et c'est un progrès considérable, des aspects particuliers, sectoriels sans qu'on trouve les pontages possibles qui ouvrent sur le collectif, ou pour prendre un terme développé par la Doctrine Sociale de l'Eglise, sur le bien commun.

Les sociétés européennes ne sont-elles pas conviées à inventer un nouveau mode de vivre ensemble ? La nouvelle étape qui s'ouvre en Europe n'est-elle pas l'occasion d'accélérer cette invention ? Depuis longtemps, les Eglises tracent des lignes de force, des axes, mettent en parallèles les valeurs de référence et leurs exigences. Ainsi quand on évoque la vie collective et la participation des hommes et des femmes de ce continent européen, deux données fondamentales surgissent : la notion de corps intermédiaires et le principe de subsidiarité. Peuvent-elles éclairer notre route et comment ? La tâche est ardue, car ce qui est en cause, c'est bien une réalité culturelle. Or l'histoire nous montre que le changement culturel est lent, qu'il faut des secousses profondes pour l'accélérer.

Ne faut-il pas commencer par reconnaître que nos sociétés sont divisées, que le principe de leur développement est la contradiction et qu'une société est démocratique lorsqu'elle se reconnaît divisée, traversée par des contradictions ? Mais elle ne sera véritablement démocratique et donc participative que si elle se donne comme finalité essentielle d'exprimer ces contradictions, de les analyser pour les comprendre, et d'en délibérer pour les arbitrer. La mise en perspective d'initiatives, d'expériences différentes, offre une occasion de prendre de nouveaux repères issus de pays où, si la crise du civisme est tout aussi forte, les expériences de solidarité peuvent offrir des pistes de solution. *Avant de vouloir changer le système institutionnel lui-même, ne devons-nous pas affirmer qu'il faut s'attacher en priorité au changement des mentalités, à la mise en place d'expérimentations multiples ?*

Un premier temps de la démarche du forum devrait conduire à vérifier que chacun met bien les mêmes choses sous le mot de participation à la vie publique.

Un deuxième temps devrait permettre d'inventorier ces lieux où se joue la participation : communes, municipalités, partis politiques, syndicats, associations, etc. Cette étape devrait être l'occasion de répertorier les freins et les accélérateurs à la participation. Il nous faudra aussi nous appesantir sur les lieux d'apprentissage du vivre ensemble, car sans une complicité étroite avec ceux-ci, les efforts de changement des mentalités seront vains. On pense à l'école, mais attention à ne reporter nos propres responsabilités sur « l'autre » et sur l'Etat. *L'apprentissage de la participation ne passe-t-il pas d'abord par la famille et par le témoignage que les parents donnent eux-mêmes de leur implication dans la vie commune ? Cela ne suffit pas mais c'est indispensable, et renvoie chacun à son propre mode d'être en société. L'école n'est-elle pas le second lieu de socialisation ? Un temps et un lieu où l'apprentissage du vivre ensemble modèle attitudes et comportements de façon décisive ?*

Enfin, des échanges croisés entre européens peuvent surgir de nouveaux lieux, de nouveaux modèles, offrant autant d'occasions de faire un pas vers un changement plus rapide de nos mentalités. Mais en se disant fermement que les changements et les transformations dépendent d'abord de nous.

La participation de tous à la vie publique

Une sélection de textes de la pensée sociale chrétienne

Le droit et le devoir de tous de participer à la vie politique

Le droit et le devoir de participer à la vie politique ne sont pas réservés à quelques catégories. Reprenant l'enseignement du Concile Vatican II (GS, 73-76) et du synode des évêques de 1987, Jean-Paul II affirme : « Tous et chacun ont le droit et le devoir de participer à la vie politique ; cette participation peut prendre une grande diversité et complémentarité de formes, de niveaux, de tâches et de responsabilités. Les accusations d'arrivisme, d'idolâtrie du pouvoir, d'égoïsme et de corruption, qui bien souvent sont lancées contre les hommes du gouvernement, du parlement, de la classe dominante, des partis politiques, comme aussi l'opinion assez répandue que la politique est nécessairement un lieu de danger moral, tout cela ne justifie pas le moins du monde ni le scepticisme, ni l'absentéisme des chrétiens pour la chose publique » (Jean-Paul II, *Les fidèles laïcs*, n°42).

(Commission sociale des évêques de France, *La politique est l'affaire de tous*.)

Droit et devoir de tous de participer à la vie politique, DC 2039, 1^{er} décembre 1991, pp. 1049-1050)

La démocratie a besoin de vertu. (...) La notion de citoyenneté, dont il est tant question aujourd'hui, ne se réduit pas au seul contrôle, à intervalles réguliers, des responsables politiques choisis au rythme d'élections successives. Chacun est porteur d'un fécondité sociale à valoriser. Passer du stade de citoyen-consommateur à celui du citoyen-acteur est un objectif majeur. *La politique est l'affaire de tous*. Il est vain d'attendre de la classe politique, des chefs d'entreprises, des policiers, des magistrats, et des détenteurs de pouvoir... un civisme qui ne serait pas celui de l'ensemble de la population.

(Commission sociale des évêques de France, *Réhabiliter la politique*, 1999, n°19)

Conditions d'une démocratie authentique : structures de participation, protection des droits

Il est pleinement conforme à la nature de l'homme que l'on trouve des structures politico-juridiques qui offrent sans cesse davantage à tous les citoyens, sans aucune discrimination, la possibilité effective de prendre librement et activement part tant à l'établissement des fondements juridiques de la communauté politique qu'à la gestion des affaires publiques, à la détermination du champ d'action et des buts des différents organes, et à l'élection des gouvernants (cf. *Pacem in terris*, 26,52, 70-74). Que tous les citoyens se souviennent donc à la fois du droit et du devoir qu'ils sont d'user de leur libre suffrage, en vue du bien commun. L'Eglise tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assurent les charges pour le service de tous.

Pour que la coopération de citoyens responsables aboutisse à d'heureux résultats dans la vie politique de tous les jours, un statut de droit positif est nécessaire, qui organise une répartition convenable des fonctions et des organes du pouvoir ainsi qu'une protection efficace des droits, indépendante de quiconque. Que les droits de toutes les personnes, des familles et des groupes, ainsi que leur exercice, soient reconnus, respectés et valorisés (cf. *Pacem in terris*, 57-63), non moins que les devoirs civiques auxquels sont astreints tous les citoyens. Parmi ces derniers, il faut rappeler l'obligation de rendre à l'Etat les services matériels et personnels requis par le bien commun. Les gouvernants se garderont de faire obstacle aux associations familiales, sociales et culturelles, aux corps et institutions intermédiaires, ou d'empêcher leurs activités légitimes et efficaces; qu'ils aiment plutôt les favoriser, dans l'ordre. Quant aux citoyens, individuellement ou en groupe, qu'ils évitent de conférer aux pouvoirs publics une trop grande puissance ; qu'ils ne s'adressent pas à eux d'une manière intempestive pour réclamer des secours et des avantages excessifs, au risque d'amoinrir la responsabilité des personnes, des familles et des groupes sociaux.

(Vatican II, *Gaudium et Spes*, n°75 : collaboration de tous à la vie publique)

Avec le concours du

CERAS

L'Eglise apprécie le système démocratique, comme système qui assure la participation des citoyens aux choix politiques et garantit aux gouvernés la possibilité de choisir et de contrôler leurs gouvernants, ou de les remplacer de manière pacifique lorsque cela s'avère opportun. (...) Une démocratie authentique n'est possible que dans un Etat de droit et sur la base d'une conception correcte de la personne humaine. Elle requiert la réalisation des conditions nécessaires pour la promotion des personnes, par l'éducation et la formation à un vrai idéal, et aussi l'épanouissement de la "personnalité" de la société, par la création de structures de participation et de coresponsabilité.

(Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n°46)

Le souci de l'éducation civique et politique

Pour que tous les citoyens soient en mesure de jouer leur rôle dans la vie de la communauté politique, on doit avoir un grand souci de l'éducation civique et politique ; elle est particulièrement nécessaire aujourd'hui, soit pour l'ensemble des peuples, soit, et surtout, pour les jeunes. Ceux qui sont, ou peuvent devenir, capables d'exercer l'art très difficile, mais aussi très noble de la politique, doivent s'y préparer ; qu'ils s'y livrent avec zèle, sans se soucier de leur intérêt personnel ni des avantages matériels. Ils lutteront avec intégrité et prudence contre l'injustice et l'oppression, contre l'absolutisme et l'intolérance, qu'elles soient le fait d'un homme ou d'un parti politique ; et ils se dévoueront au bien de tous avec sincérité et droiture, bien plus, avec l'amour et le courage requis par la vie politique.

(Vatican II, *Gaudium et Spes*, n°75)

Le rôle des chrétiens et de l'Eglise

Face aux difficultés actuelles de la vie politique, la réponse chrétienne ne peut être : « je ne fais pas de politique ». D'ailleurs « ne pas faire de politique », n'est-ce pas en fait accepter la politique de ceux qui en font ou encore faire de la politique sans le dire ? Des décisions de syndicats, d'employeurs, de financiers, mais aussi de consommateurs, et de contribuables s'inscrivent dans une visée politique, même si elle n'est pas reconnue comme telle. Chacun est appelé à devenir plus conscient de l'importance de la politique, et à mieux savoir si, par ce qu'il fait ou ne fait pas, il contribue ou non à l'orienter vers le bien commun (cf. Paul VI, *Octogesima Adveniens*, n°48) (...)

La politique est un des lieux où l'homme vit sa vocation. En oeuvrant pour la reconnaissance mutuelle des hommes, pour la justice et la paix, il entre dans le dessein que Dieu a pour le monde. Voilà pourquoi nous encourageons les chrétiens, en coopération avec tous ceux qui ont semblable objectif, à participer à la vie politique pour y faire reculer l'injustice et la violence et bâtir un avenir plus humain pour tous.

(Commission sociale des évêques de France, *La politique est l'affaire de tous. Droit et devoir de tous de participer à la vie politique*, DC 2039, 1^{er} décembre 1991, pp. 1049-1050).

L'Eglise n'a ni compétence technique propre ni pouvoir institutionnel à finalité politique, mais elle a vocation à stimuler les énergies spirituelles, à rappeler le rôle fondateur des valeurs de transcendance et de spiritualité pour la construction d'un monde plus digne de l'homme, fils de Dieu. Elle invite les chrétiens à chercher dans leurs groupes et mouvements respectifs, à discerner, à agir avec d'autres croyants et avec les hommes de bonne volonté. C'est pourquoi, à la suite du document des évêques de France sur *Pour une pratique chrétienne de la politique* de 1972 et de leur *Lettre aux Catholiques de France* de 1996, nous renouvelons l'appel à *construire des espaces de rencontre, de partage et de confrontation* entre les personnes diversement engagées dans la politique, afin de dégager une cohérence toujours plus grande entre l'engagement personnel et l'appel de l'Évangile

(Commission sociale des évêques de France, *Réhabiliter la politique*, 1999, n°37)

Avec le concours du

CERAS

Economie et social : vers le développement durable

Co-secrétaires du forum :

- **Bernard Ibal** (France), *membre du conseil confédéral de la CFTC, vice-président des Semaines Sociales de France,*
- **Thomas Jansen** (Allemagne), *secrétaire général du Comité économique et social européen, membre du directoire du Comité central des catholiques allemands (ZdK).*

Animateur :

- **Guillaume Goubert** (France), *rédacteur en chef de "La Croix" (groupe Bayard)*

Portes-paroles des participants (table des questions) :

- **Bertrand Badré** (France), *inspecteur des finances, membre du Bureau des Semaines Sociales de France,*
- **Vincent de Féligonde** (France), *journaliste, chef du service Web au journal "Les Echos"*

Déroulement

9h Ouverture du forum

1 - Comment allier responsabilité et solidarité ?

- Onno Ruding** (Pays-Bas), *ancien ministre des finances, ancien vice-président de Citycorp, ancien président de l'Uniapac,*
- Savino Pezzotta** (Italie), *secrétaire général de la CISL*
- Christiane Lambert** (France), *agricultrice, présidente du FARRE (forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement), ancienne présidente du CNJA,*

L'expérience des **Focolari** : *une économie de communion est-elle possible ?*

2 - Le développement durable, antidote à la crise de l'économie sociale de marché, et modèle de référence pour l'Europe des vingt cinq.

- Jean-Baptiste de Foucauld** (France), *président de l'association Solidarités nouvelles face au chômage, ancien commissaire au Plan.*

12h30-14h Pause déjeuner

3 - Rôle et mission des entreprises, creusets du vivre ensemble

- François Martou** (Belgique), *économiste, professeur à l'université de Louvain, président du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC),*
- Burkhard Leffers** (Allemagne), *membre du bureau de la Fédération des entrepreneurs catholiques*
- Luigi Bobba** (Italie), *président des Associations chrétiennes des travailleurs italiens (ACLI)*
- Bogdan Hossu** (Roumanie), *président du "Cartel Alfa"*
- Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens** (France) : *une expérience de fusion transnationale d'entreprises impliquant trois pays (témoignage)*

4 - Quelles politiques pour l'Europe (industrielle, agricole, écologique) ?

- Jacques Voisin** (France), *président de la CFTC,*
- Jean Boissonnat** (France), *journaliste, ancien président des Semaines Sociales de France*

17h30 Fin du forum

Economie, social et développement durable

Quelques pistes pour un débat

Comment allier solidarité et responsabilité ?

- Enjeux :* La protection sociale est-elle menacée par la pression de la compétitivité ?
Les acquis à l'Ouest et/ou le progrès à l'Est ?
- Repères :* La Fraternité. Le Bien Commun, attaché au développement de chaque personne.
- Perspectives :* Limiter les dépenses ? Responsabiliser les partenaires, les bénéficiaires, les citoyens... ?
Quel financement ? Quelle gestion ? Quelle solidarité mondiale ?

Le développement durable, antidote à la crise de l'économie sociale de marché et modèle de référence pour l'Europe ?

- Enjeux :* Financiarisation et humanisation de l'économie : une lutte inévitable ?
Quelles réponses à la précarisation de l'emploi ?
Quid du respect de la nature ? De celui des droits sociaux ?
- Repères :* La « destination universelle des biens ». La résistance au fatalisme économiste. L'homme sujet et but de toute activité économique / la dignité.
- Perspectives :* Quel modèle social pour l'Europe ? Qui serait exportable dans le reste du monde ?
Quelle place pour des innovations comme le commerce équitable ?

Rôle et missions des entreprises, creusets du « vivre ensemble »

- Enjeux :* Compétitivité, innovations continues, gestion par projets d'une part ; prise en compte de la personne dans sa globalité d'autre part : quelle issue ?
« Dumping social » d'une part ; préservation et politique de l'emploi d'autre part :
quelles réponses ? Les « entreprises citoyennes » existent-elles ?
- Repères :* Subsidiarité. Participation. « Management par les valeurs ».
- Perspectives :* Quelles responsabilités sociales pour les entreprises ?
Quel partenariat des « parties prenantes » ?
La formation continue sur toute une vie ?
Ethique boursière ? Ethique commerciale ? Capitaux éthiques ?

Quelle politique pour le développement durable en Europe ?

- Enjeux :* Une Europe sociale en retard ? Une politique industrielle balbutiante en Europe ? Une Politique agricole commune en danger ?
- Repères :* Foi dans la liberté comme dans la responsabilité de l'homme. Option préférentielle pour les pauvres, à l'intérieur de l'Europe et dans le cadre d'une coopération mondiale.
- Perspectives :* Initiative européenne d'un nouveau « statut du travailleur » ?
Harmonisation de la fiscalité, et politiques économiques et sociales à la majorité qualifiée ?
Renouveau du syndicalisme et du dialogue social, médiation des conflits ?
Quelle place pour un « service public » ?



Une économie au service du progrès social

Une sélection de textes de la pensée sociale chrétienne

L'économie

“Il faut encourager le progrès technique, l'esprit d'innovation, la création et l'extension d'entreprises, l'adaptation des méthodes, l'effort soutenu de tous ceux qui participent à la production... Mais le but fondamental d'une telle production n'est pas la seule multiplication des biens produits, ni le profit ou la puissance ; c'est le service de l'homme : de l'homme tout entier, selon la hiérarchie de ses besoins... ; de tout homme, aussi, tout groupe d'hommes, sans distinction” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 64). Et : “Le développement doit demeurer sous le contrôle de l'homme” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 65).

Le travail, les biens

“Le travail des hommes... passe avant les autres éléments de la vie économique, qui n'ont valeur que d'instruments” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 67 ; cf. *Laborem Exercens*). Et “Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous... Quelles que soient les formes de la propriété... on doit toujours tenir compte de cette destination universelle” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 69). Précision : « Ce que l'industrie humaine produit par la transformation des matières premières, avec l'apport du travail, doit servir également au bien de tous » (Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1988, N° 39).

Le progrès social

“La seule initiative individuelle et le simple jeu de la concurrence ne sauraient assurer le succès... Tout programme tendant à l'accroissement de la production est là en définitive... pour réduire les inégalités, combattre les discriminations, libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être lui-même l'agent responsable de son mieux-être matériel, de son progrès moral et de son épanouissement spirituel. Dire : développement, c'est se soucier autant de progrès social que de croissance économique” (Paul VI, *Populorum Progressio*, 1967, N° 33-34). Il faut ajouter : “Le combat contre la misère, urgent, nécessaire, est insuffisant. Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée : un monde où la *liberté* ne soit pas un vain mot” (Paul VI, *Populorum Progressio*, 1967, N° 47).

Libre échange et égalité des partenaires

« Les avantages de la règle de libre échange sont évidents quand les partenaires ne se trouvent pas en conditions trop inégales de puissance économique... Il n'en est plus de même quand les conditions deviennent trop inégales : alors les prix qui se forment 'librement' sur le marché peuvent entraîner des résultats iniques » (Paul VI, *Populorum Progressio*, 1967, N° 58). « La justice sociale exige [entre autres] que le commerce international, pour être humain et moral, rétablisse entre les partenaires au moins une certaine égalité de chances” (Paul VI, *Populorum Progressio*, 1967, N° 61).

Le libéralisme

« Un courant pro-libéral s'affirme aujourd'hui, disait Paul VI dès 1971, soit au nom de l'efficacité économique, soit pour défendre l'individu contre les emprises de plus en plus envahissantes des organisations, soit contre les tendances totalitaires des pouvoirs publics. Et, certes, l'initiative personnelle est à maintenir, et à développer. Cependant, les chrétiens qui s'engagent dans cette voie n'ont-ils pas tendance à idéaliser... le libéralisme, [grande] proclamation en faveur de la liberté ? L'idéologie libérale requiert... un discernement attentif » (Paul VI, *Octogesima Adveniens*, 1971, n°35).

Avec le concours du

CERAS



« Le droit à l'initiative économique est [certes] un droit important, non seulement pour les individus mais aussi pour le bien commun. L'expérience montre que la négation de ce droit ou sa limitation au nom d'une prétendue égalité de tous dans la société réduit, quand elle ne détruit pas tout à fait, l'esprit d'initiative, c'est-à-dire la personnalité créative du citoyen... Prévalent [alors] la passivité, la dépendance et la soumission à l'appareil bureaucratique, lequel... met tout le monde dans une position de sujétion, quasi-absolue, semblable à la dépendance traditionnelle de l'ouvrier-prolétaire par rapport au capitalisme. Ceci engendre frustration ou désespoir, et prédispose à se désintéresser de la vie nationale, poussant à l'émigration, favorisant aussi de l'émigration 'psychologique' ».
(Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1988, N° 15).

Sur le système contemporain

"L'économie moderne de l'entreprise comporte des aspects positifs dont la source est la liberté de la personne" (Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n°32). « [Actuellement, malheureusement] De nombreux hommes, et sans doute la grande majorité, ne disposent pas des moyens d'entrer, de manière efficace et digne de l'homme, dans un système d'entreprise où le travail occupe une place réellement centrale... S'ils ne sont pas exploités, ils sont sérieusement marginalisés, le développement économique se poursuit, pour ainsi dire, au-dessus de leurs têtes... » (Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n°33 : ceci pas seulement dans le tiers monde). « Il faut, dit Jean-Paul II, rompre les barrières et les monopoles qui maintiennent de nombreux peuples en marge du développement, assurer à tous les individus et à toutes les nations les conditions élémentaires qui permettent de participer au développement ».
(Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n°35).

A propos du marché, institution souvent louable : « Il ne vaut [toutefois] que pour les besoins 'solvables' en ce sens qu'on dispose d'un pouvoir d'achat, et pour les ressources 'vendables', susceptibles d'être payées à un juste prix... De nombreux besoins humains ne peuvent être satisfaits par le marché. C'est un strict devoir de justice et de vérité de faire en sorte qu'ils ne restent pourtant pas insatisfaits, et que ne périssent pas les hommes qui souffrent de ces carences. En outre, il faut que ces hommes dans le besoin soient aidés à acquérir des connaissances, à entrer dans les réseaux de relations, à développer leurs aptitudes pour mettre en valeur leurs capacités et leurs ressources personnelles. Avant même la logique des échanges à parité et des formes de la justice qui les régissent il y a un certain dû à l'homme parce qu'il est homme, en raison de son éminente dignité. Ce dû comportant inséparablement la possibilité de survie et celle d'apporter une contribution active au bien commun de l'humanité » (Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n°34).

Avec le concours du



CERAS



Pauvreté, ouverture et partage

Secrétaire du forum :

- **Jean-Claude Petit** (France), *président du Centre national de la presse catholique, ancien directeur de "La Vie" (groupe La Vie – Le Monde)*

Animateur :

- **Bernard de la Villardière** (France), *rédacteur en chef de "Zone interdite" (sur la chaîne de télévision française M6), président de l'ONG "Solidarités".*

Portes-paroles des participants (table des questions) :

- **Aimé Savard** (France), *journaliste, membre du Conseil des Semaines Sociales de France,*

- **François Villeroy** (France), *inspecteur des finances, membre du Conseil des Semaines Sociales de France.*

Déroulement

9h Ouverture du forum

1 - Misère et pauvreté dans le monde

Mgr Laurent Monsengwo (Congo), *archevêque de Kisangani, président de la conférence des évêques du Congo,*

Rubens Ricupero (Brésil), *secrétaire général de la CNUCED*

2 - Les pays méditerranéens : vers quel partenariat ?

Nayla Moawad (Liban), *députée au Parlement libanais, membre fondatrice du Forum démocratique libanais,*

Mgr Vincenzo Paglia (Italie), *évêque de Terni,*

Hassan Hanafi (Egypte), *philosophe, professeur à l'Université du Caire.*

L'expérience du CCFD

3 - Quelles réponses de l'Europe des vingt-cinq ?

Jacques Barrot (France), *vice-président de la Commission de l'Union européenne*

12h30-14h Pause déjeuner

4 - Le défi des migrants

Mgr Jean-Luc Brunin (France), *évêque d'Ajaccio, président du comité épiscopal des migrations et des gens du voyage*

Témoignages et expériences (Pologne, région Nord Pas-de-Calais)

5 - Face à la pauvreté en Europe

Témoignages et expériences (Nord-Pas-de-Calais, ATD Quart-Monde)

Burkhard Haneke (Allemagne), *délégué général de Renovabis,*

Sarah Lindsell (Royaume-Uni), *directrice de Caritas Social Action.*

17h30 Fin du forum



L'ouverture de l'Europe au monde et la lutte contre la pauvreté

Il y a urgence ! A l'Ouest comme à l'Est de l'Europe, pauvreté et précarité ne cessent d'augmenter dans un continent d'abondance. On estime, en effet, aujourd'hui, à plus de 60 millions le nombre de citoyens de l'Union européenne vivant au dessous du seuil de la pauvreté, soit 17 % de la population. Ils prennent majoritairement le visage des enfants, des femmes, des personnes âgées et des chômeurs de longue durée. L'élargissement ne fera évidemment qu'augmenter cette douloureuse et inacceptable addition. C'est en l'an 2000, au Sommet de Lisbonne, que l'Union européenne a commencé, timidement, à se mobiliser contre la "pauvreté chronique, dénominateur commun des pays européens". Les ONG ont pris le relais en 2002 avec un rapport de Caritas Europe et le premier Sommet de l'Europe des pauvres à Madrid. Mais il faut aller plus vite, plus loin et plus profond.

- Il faut aller **plus vite**. Continent de l'éminente dignité de chaque personne humaine, qui a su, tout au long de son histoire, se préoccuper des plus pauvres, l'Europe tout entière, ses responsables politiques et sa société civile doivent se mobiliser de toute urgence contre une situation de plus en plus alarmante. C'est son intérêt si elle ne veut pas que l'accroissement des inégalités conduise à une multiplication des replis identitaires, puis à des affrontements. Elle en a les moyens, financiers et humains. Elle en a la responsabilité, en conformité avec les valeurs d'égalité, de justice et de fraternité dont elle est porteuse. Elle en a le devoir vis-à-vis des autres continents pour qui elle demeure un modèle.

- Il faut aller **plus loin**. Continent de l'universel, l'Europe ne peut pas arrêter son combat pour la dignité de chacun à ses propres frontières, même élargies. Pionnière dans l'aide publique et privée au développement, elle a pris des engagements pour réduire la pauvreté dans le monde et permettre l'émergence de sociétés démocratiques plus égalitaires. Ces engagements doivent être respectés par l'Europe des 25, l'implication des Organisations non gouvernementales et de l'ensemble des citoyens plus fortement reconnue et encouragée par une politique d'ouverture et de solidarité planétaire.

Plus immédiatement, la nouvelle Europe doit affronter deux défis majeurs : celui d'une demande d'immigration importante et celui de son ouverture à l'espace euro-méditerranéen. Tout autant que la fidélité à ses valeurs, le strict intérêt de l'Europe, dont la fécondité s'affaiblit et dont la population vieillit, lui commande de penser et de mettre en œuvre une politique migratoire plus audacieuse et plus respectueuse des hommes. Plus que toute autre relation extérieure, le voisinage arabo-musulman pose à la nouvelle Europe un dilemme. Ou bien elle se construit comme une forteresse de prospérité repliée sur son patrimoine humain, économique et culturel, protégée de l'afflux du Sud et des menaces de l'Orient, ou bien, fidèle à son histoire, à son héritage judéo-chrétien et à son ouverture à l'universel, elle fait le pari d'une "Europe sans rivages", selon l'expression de François Perroux. Ce qui pourrait constituer le "laboratoire" grandeur nature d'une mondialisation plus humaine et d'une planète plus habitable.

- Il faut aller **plus profond**. Continent de l'audace intellectuelle, culturelle et sociale tout au long de son passé, l'Europe doit profiter des nouveaux défis qui se posent à elle pour initier et promouvoir un modèle de développement durable, la préservation de l'environnement et la mise en œuvre d'une démocratie participative qui fasse de tous ses citoyens des acteurs de l'histoire commune.

A l'heure où les peurs s'accumulent, où les attitudes se raidissent, le repli de l'Europe sur elle-même serait une infidélité à son histoire, une trahison de ses propres intérêts, un manquement à sa vocation d'universalité. Son ouverture est sa véritable chance.



Pauvreté, ouverture et partage

Une sélection de textes de la pensée sociale chrétienne

Lutte contre la misère et la pauvreté

“Jamais le genre humain n’a regorgé d’autant de richesses, de tant de possibilités, d’une telle puissance économique ; et pourtant une part considérable des habitants du globe sont encore tourmentés par la faim et la misère, et des multitudes d’êtres humains ne savent ni lire ni écrire... Les peuples de la faim interpellent les peuples de l’opulence... Les travailleurs, ouvriers et paysans, veulent non seulement gagner leur vie, mais développer leur personnalité par leur travail, mieux, participer à l’organisation de la vie économique, sociale, politique et culturelle” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 4 et 9). En 1988, le diagnostic de Jean-Paul II s’ouvre par “la persistance du fossé entre les régions dites du Nord développé et celles du Sud en voie de développement” (Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1988, N° 14).

Participation à la construction de l’ordre international

“Les chrétiens, dit le Concile, collaboreront de bon gré et de grand cœur à la construction de l’ordre international qui doit se faire dans un respect sincère des libertés légitimes dans l’amicale fraternité entre tous. Ils le feront d’autant plus volontiers que la plus grande partie du globe souffre encore d’une telle misère que le Christ lui-même, dans la personne des pauvres, réclame comme à haute voix la charité de ses disciples” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 88). “Au moment où se développent les liens d’une étroite dépendance entre tous les citoyens et tous les peuples de la terre, une recherche adéquate et une réalisation plus efficace du bien commun universel exigent que la communauté des nations s’organise selon un ordre qui correspondent aux tâches actuelles, principalement en ce qui concerne ces nombreuses régions souffrant encore d’une disette intolérable. Pour atteindre ces fins, les institutions de la communauté internationale doivent, chacune pour sa part, pourvoir aux divers besoins des hommes, aussi bien dans le domaine de la vie sociale (alimentation, santé, éducation, travail s’y rapportent), que pour faire face à maintes circonstances particulières qui peuvent surgir ici ou là : par exemple, la nécessité d’aider la croissance générale des nations en voie de développement, celle de subvenir aux misères des réfugiés dispersés dans le monde, celle encore de fournir assistance aux migrants et à leurs familles” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 84).

Solidarité et coopération dans le domaine économique

“La solidarité actuelle du genre humain impose l’établissement d’une coopération internationale plus poussée dans le domaine économique. En effet, bien que tous les peuples aient acquis leur indépendance politique, il s’en faut de beaucoup qu’ils soient déjà libérés d’excèsives inégalités, et de toute forme de dépendance abusive, et à l’abri de tout danger de graves difficultés intérieures. La croissance d’un pays dépend de ses ressources en hommes et en argent. L’éducation et la formation professionnelle doivent préparer les citoyens de chaque nation à faire face aux diverses tâches de la vie économique et sociale ; ceci demande l’aide d’experts étrangers... Quant à l’aide matérielle, on ne peut la fournir sans de profondes modifications dans les coutumes actuelles du commerce mondial. D’autres ressources doivent leur venir des nations évoluées, sous forme de dons, de prêts ou d’investissements financiers ; ces services doivent être rendus généreusement et sans cupidité d’un côté, reçus en toute honnêteté de l’autre... Il faut en finir avec l’appétit de bénéfices excessifs, les ambitions nationales, les volontés de domination politique, les calculs des stratégies militaristes...” (Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 85).

Avec le concours du



CERAS





Obstacles

A la mise à niveau s'opposent bien des « mécanismes pervers », des « structures de péché » : « Ils ne pourront être vaincus, dit Jean-Paul II, que par la pratique de la solidarité humaine et chrétienne à laquelle l'Eglise invite et qu'elle promeut sans relâche » (Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1988, N° 40).

Amour préférentiel pour les pauvres

Le point de vue chrétien central est un amour préférentiel pour les pauvres : « Il concerne la vie de chaque chrétien en tant que celui-ci imite la vie du Christ, mais il s'applique également à nos responsabilités sociales, à notre façon de vivre, aux décisions que nous avons à prendre de manière cohérente au sujet de la propriété et de l'usage des biens. Etant donné la dimension mondiale qu'a prise la question sociale, cet amour préférentiel, de même que les décisions qu'il inspire, ne peut pas ne pas embrasser les multitudes des affamés, des mendiants, des sans-abri, des personnes sans assistance médicale et, par-dessus tout, sans espérance d'avenir meilleur, on ne peut pas ne pas prendre acte de l'existence de ces réalités. Les ignorer revient à s'identifier au 'riche bon vivant' qui feignait de ne pas connaître Lazare le mendiant gisant près de son portail... Notre vie quotidienne doit tenir compte de ces réalités, comme aussi nos décisions d'ordre politique et économique ».

(Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1988, N° 43)

Réformes nécessaires

“L'intérêt actif pour les pauvres -qui, selon la formule si expressive, sont les pauvres “du Seigneur” - doit se traduire, à tous les niveaux, en actes concrets, afin de parvenir avec fermeté à une série de réformes nécessaires... Je désire rappeler : la réforme du système commercial international, grevé par le protectionnisme et par le bilatéralisme grandissant; la réforme du système monétaire et financier international; le problème des échanges des technologies et de leur bon usage... Le système commercial international [en particulier] entraîne souvent aujourd'hui une discrimination des productions des industries naissantes dans les pays en voie de développement en même temps qu'il décourage les producteurs de matières premières. Il existe certes aussi une sorte de division internationale du travail, selon laquelle les produits à faible prix de revient de certains pays dénués de législation du travail efficace ou trop faibles pour les appliquer, sont vendus à d'autres parties du monde avec des bénéfices considérables pour les entreprises spécialisées dans ce type de production sans frontières” .

(Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1988, N° 43)

"Ces valeurs de dignité, de communion fraternelle et de liberté (...) nous les retrouverons plus tard mais purifiés de toute souillure, illuminés et transfigurés, lorsque le Christ remettra à son Père un royaume éternel et universel (...) Mystérieusement, le Royaume est déjà présent sur cette terre ; il atteindra sa perfection quand le Seigneur reviendra" (GS 39)

Pour donner sens à notre action...

L'activité humaine, chemin du Royaume et de la Parousie

"Pour les croyants une chose est certaine : considérée en elle-même, l'activité humaine, individuelle et collective (l'action dans la cité, le faire-cité, sont évidemment ici inclus), ce gigantesque effort par lequel les hommes, tout au long des siècles, s'acharnent à améliorer leurs conditions de vie, correspond au dessein de Dieu. L'homme, créé à l'image de Dieu, a en effet reçu la mission de soumettre la terre et tout ce qu'elle contient, de gouverner le cosmos en sainteté et justice et, en reconnaissant Dieu comme créateur de toutes choses, de Lui référer son être ainsi que l'univers ; en sorte que, tout étant soumis à l'homme, le nom même de Dieu soit glorifié par toute la terre... Cet enseignement vaut aussi pour les activités les plus quotidiennes... Loin d'opposer les conquêtes du génie et du courage de l'homme à la puissance de Dieu et de considérer la créature raisonnable comme une sorte de rivale du Créateur, les chrétiens sont au contraire bien persuadés que les victoires du genre humain sont un signe de la grandeur divine et une conséquence de son dessein ineffable. Le message chrétien ne détourne pas les hommes de la construction du monde et ne les incite pas à se désintéresser du sort de leurs semblables : il leur en fait au contraire un devoir plus pressant".
(Vatican II, *Gaudium et Spes*, n. 34).

"L'effort qui tend à instaurer une frater-

rité universelle n'est pas vain..., la charité ne devant pas seulement s'exercer dans des actions d'éclat, mais, et avant tout, dans le quotidien de la vie. L'Esprit appelle certains à témoigner ouvertement du désir de la demeure céleste et à garder vivant ce témoignage dans la famille humaine, Il appelle les autres à se vouer au service terrestre des hommes, préparant par ce ministère la matière du Royaume des cieux. De tous il fait des hommes libres pour que, renonçant à l'amour-propre et rassemblant toutes les énergies terrestres pour la vie humaine, ils s'élancent vers l'avenir, vers ce temps où l'humanité elle-même deviendra une offrande agréable à Dieu".
(Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 38).

Au terme : "Ces valeurs de dignité, de communion fraternelle et de liberté, tous ces fruits excellents de notre nature et de notre industrie, que nous aurons propagés sur terre selon le commandement du Seigneur et dans son Esprit, nous les retrouverons plus tard mais purifiés de toute souillure, illuminés et transfigurés, lorsque le Christ remettra à son Père un royaume éternel et universel : royaume de vérité et de vie, royaume de sainteté et de grâce, royaume de justice d'amour et de paix. Mystérieusement, le Royaume est déjà présent sur cette terre ; il atteindra sa perfection quand le Seigneur reviendra".
(Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 39).

Avec le concours du



CERAS



G l o s s a i r e

Solidarité

mot clé de l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, elle invite à assurer la cohésion et le soutien mutuel des membres d'une communauté. Elle indique aussi que chacun doit contribuer avec ses semblables au bien commun de la société. S'opposant à l'individualisme, elle donne à la charité sa dimension collective et institutionnelle, tout en intégrant ses diverses dimensions (gratuité, pardon, réconciliation) (cf. SRS, 40). Le principe de solidarité est l'un des piliers de la pensée sociale de l'Église (cf. Instruction sur la liberté chrétienne et la libération, 73).

Subsidiarité

vient du latin « *susidium* » qui signifie « aide ». En vertu du principe de subsidiarité, et dans un sens négatif, ni l'État ni aucune société ne doivent se substituer à l'initiative et à la responsabilité des personnes et des communautés intermédiaires au niveau où elles peuvent agir (cf. MM, 138, PT, 74). Selon ce même principe, et dans un sens positif, l'État et la société doivent aussi aider les membres du corps social (QA, 87). Ce principe est l'un des piliers de la pensée sociale de l'Église (cf. Instruction sur la liberté chrétienne et la libération, 73).

Structures de péché

expression utilisée par Jean-Paul II dans *Sollicitudo rei socialis* (n°36) pour désigner l'effet d'accumulation et de concentration des péchés personnels des hommes sous formes de structures d'injustice. L'exhortation apostolique *Reconciliatio et penitentia* avait clarifié la question du « péché social » (n°16) en insistant sur le fait que si le péché est toujours personnel, une complicité entre les pécheurs crée, favorise ou solidifie des comportements collectifs et des structures socio-économiques foncièrement injustes qui conditionnent nos conduites.

Destination universelle des biens

depuis Léon XIII, la propriété privée est à la fois un droit fondamental et un droit limité dans son usage car subordonné à la destination universelle commune des biens créés (cf. RN, 18 ; MM, PP, 22-24 ; GS, 69.71. ; SRS, 42 ; CA, 30). La propriété privée a donc une fonction sociale (une « hypothèque sociale » dit SRS) qui fait qu'elle est soumise aux besoins éventuels de la communauté sociale. Au plan international, ce principe implique un devoir de solidarité vis-à-vis des pays pauvres.

Bien commun

« ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée » (GS, 26). Le bien commun est donc à la fois le bien de la communauté dans son ensemble et ce qui permet à chacun de mener une vie humaine : nourriture, habitat, logement, famille, éducation, liberté y compris religieuse, etc. (MM, 65, PT, 53-59). La notion de bien commun implique la participation de tous et la coopération sociale. Du point de vue de l'État, elle signifie la sauvegarde des droits et devoirs de la personne humaine.

Amour de préférence pour les pauvres

empruntée à la théologie de la libération, l'Église fait sienne cette expression qui indique son désir de travailler de manière prioritaire à « soulager, défendre et libérer les pauvres » (Liberté chrétienne et libération, 68). A la suite de son Seigneur qui a voulu s'identifier « au plus petits » (Mt 25,40.45.) et qui pris sur lui la misère des hommes (Mt 8,17), l'Église est invitée à exercer un amour de préférence à l'égard de ceux qui sont dans le plus grand besoin, tant par des actions individuelles que par des changements structurels (cf. SRS, 42). Ce souci manifeste le désir de rejoindre et défendre tout homme sans exclusive.

Promotion de la justice

ce thème est central depuis la conférence de l'épiscopat latino-américain de Medellin (1968) et le synode des évêques sur *La justice dans le monde* (1971) : « le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile qui est la mission de l'Église » (n°7). Paul VI (cf. *Evangelii nuntiandi* ; PP) puis Jean-Paul II s'y réfèrent abondamment (cf. LE, 20 ; SRS 12 ; CA, 58, etc.) pour indiquer ce devoir de recherche du bien de l'homme tout entier, de dénonciation des injustices et de promotion des droits humains. Justice et charité sont à penser ensemble.

Travail et capital

pour Jean-Paul II dans *Laborem exercens*, le travail est la clé de la question sociale. Le travail reçoit sa valeur et sa dignité du fait que celui qui l'exécute est une personne, et que l'homme par le travail se réalise lui-même et devient plus humain (LE, 6). Tout homme a donc droit au travail (cf. GS, 67), comme une expression de sa personnalité et une participation à la vie sociale. Dans les relations entre travail et capital, la priorité doit être donnée au travail (LE,12) et le capital considéré comme le fruit historique du travail et un instrument au service de l'homme. Toutefois travail et capital sont indissolublement liés et ne doivent pas être antinomiques (LE,13). Le profit joue un rôle pertinent dans le bon fonctionnement économique mais ne doit pas être exclusif (SRS, 37 ; CA, 35).

S o m m a i r e

		Pages
forum 1	Forums, mode d'emploi	2
	<i>La dignité de la personne humaine</i>	3 et 4
	<u>Familles et société</u>	
	Responsables et déroulement	5
forum 2	Familles : pour la demeure et l'horizon	6
	<i>Les familles dans l'enseignement social chrétien</i>	7 et 8
	<u>Au service de la paix</u>	
	Responsables et déroulement	9
forum 3	La quête incessante de la paix	10
	<i>Construire la paix sur le respect de l'autre</i>	11 et 12
	<u>Liberté et religions</u>	
	Responsables et déroulement	13
forum 4	La liberté de conscience au défi du pluralisme religieux	14
	<i>Liberté de conscience et pluralisme</i>	15 et 16
	<u>Démocratie et participation</u>	
	Responsables et déroulement	17
forum 5	Les chemins de la participation	18
	<i>La participation de tous à la vie publique</i>	19 et 20
	<u>Economie et social : vers le développement durable</u>	
	Responsables et déroulement	21
forum 6	Economie, social et développement durable	22
	<i>Une économie au service du progrès social</i>	23 et 24
	<u>Pauvreté, ouverture et partage</u>	
	Responsables et déroulement	25
	L'ouverture de l'Europe au monde et la lutte contre la pauvreté	26
	<i>Pauvreté, ouverture et partage</i>	27 et 28
	<i>L'activité humaine, chemin du Royaume et de la Parousie</i>	29
	Glossaire	30

La rencontre de Lille n'aurait pu se tenir sans le soutien et le concours de nombreuses institutions, mouvements, groupes et sociétés.

- **ALEMA SA** - Tourcoing
- **ALTEDIA** - Lille
- **ARC INTERNATIONAL** - Arques
- **AREVA** - Paris
- **ASSAS EDITIONS** - Paris
- **ASSOCIATION LILLE PLACE FINANCIERE** - Lille
- **AXA FRANCE** - Paris
- **AXA NORD EST** - Wasquehal
- **BATI PEINTRE DISTRIBUTION** - Lille
- **BONDUELLE** - Villeneuve d'Ascq
- **C. R. DU CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE** - Lille
- **CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS** - Paris
- **CAISSE D'EPARGNE DE FLANDRE** - Roubaix
- **CAMAIEU** - Roubaix
- **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LILLE METROPOLE** - Lille
- **COFIGEP SA** - Troyes
- **COFITEM - COFIMUR** - Paris
- **COMMISSION EUROPEENNE** - Bruxelles
- **CONSEIL GENERAL DU NORD** - Lille
- **CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS** - Lille
- **CREDIT AGRICOLE SA** - Paris
- **D'HAUSSY IMPRIMEURS** - Linselles
- **DICKSON CONSTANT** - Wasquehal
- **DOUBLET** - Avelin
- **EDF NORD** - La Madeleine
- **ENTREPRISES ET CITES** - Marcq en Baroeul
- **FEDERATION DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE** - Lille
- **FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'ASSURANCE** - Paris
- **FONDATION INITIATIVE ET FORMATION** -
- **FONDATION DE FRANCE** - Paris
- **FONDATION ROBERT SCHUMAN** - Paris
- **GIPEL** - Tourcoing
- **GROUPE BAYARD** - Paris
- **GROUPE CAISSE D'EPARGNE** - Paris
- **GROUPE LE MONDE LA VIE** - Paris
- **GROUPE OUEST FRANCE** - Rennes
- **LA FERME DE LA GONTIERE** - Comines
- **LA MONDIALE GROUPE** - Paris
- **LAFARGE** - Paris
- **LEGRAND SA** - Limoges
- **LESAFFRE INTERNATIONAL** - Marcq en Baroeul
- **LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE** - Lille
- **MOBILIS** - Roubaix
- **NEP - TV** - Lille
- **NICODEME SA** - Faches Thumesnil
- **NORAUTO** - Lesquin
- **OKAIDI** - Roubaix
- **RABOT DUTILLEUL** - Wasquehal
- **RADIO FRANCE** - Paris
- **REMY LENFANT ET CIE** - Heim
- **RENAULT SA** - Boulogne Billancourt
- **SA P. DILLIES INVESTISSEMENTS** - Lys Lez Lannoy
- **SA PROMOD** - Marcq en Baroeul
- **SA ROQUETTE FRERES** - Lestrem
- **SAINT GOBAIN** - Paris La Défense
- **SCHERING S.A.** - Lys Les Lannoy
- **SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE** - Paris
- **SOCIETE GENERALE** - Paris La Defense
- **STE JACQUES BOLLINGER** - Paris
- **SUBRENAT EXPANSION SA** - Mouvaux
- **SUEZ LYONNAISE DES EAUX** - Paris
- **THEOLAU PEINTURES** - Colomiers
- **TOTAL** - Paris La Défense
- **UNION DES INDUSTRIES TEXTILES DU NORD** - Marcq En Baroeul
- **VEOLIA ENVIRONNEMENT** - Paris
- **VERSPIEREN ASSURANCES** - Roubaix
- **VILLE DE LILLE** - Lille
- **WESTAFLEX AUTOMOTIVE GROUP** - Roubaix

Les Semaines Sociales de France et les Semaines Sociales Nord Pas-de-Calais expriment à tous leur chaleureuse reconnaissance ainsi qu'aux nombreux amis anonymes, personnes physiques, mouvements, communautés... qui - chacun selon leurs possibilités - ont apporté leur contribution à cet événement.